

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTRÉAL, 1er JUIN 1895

No. 39

SOMMAIRE :

Un nouveau Paraguay, Attentat Castor, *Duroc*.
 —L'Enseignement Primaire, I, *Magister*.
 —Lettres Familiales, *Jacques Lecroyant*.
 —Souvenirs de l'Institut Canadien, Eloge de M. E. R. Fabre, père de l'Archevêque de Montréal, (suite) *Joseph Douvre*. — Petites Causes et Grands Effets, *Camille Desaudrans*. — Ces Fameuses Récompenses, *Ecorché*. — Amours Antiques : Virgile et l'abbé Proulx, *Chercheur*. — Cardinal Fin-de-Siècle, *Curieux*. — Les Eglises Nationales, les Prêtres Nationaux, *Ovide*. — FEUILLETON : CARMEN, (*Fin*) *Prosper Mervinée*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184, Montréal.

UN NOUVEAU PARAGUAY

ATTENTAT CASTOR

Lorsque nous avons vu confier à un castor, à un membre de cette affiliation, maudite de tout homme de progrès, le contrôle de l'instruction publique dans notre province, nous avons jeté le cri d'alarme.

L'hon. M. Gédéon Ouimet n'avait à coup sûr pas en la matière, des opinions à la hauteur de nos désirs et de nos aspirations, mais il n'était pas castor, et si impuissant qu'il pût être contre la coalition du clergé et de deux des membres laïques du tout puissant conseil, il résista toujours pour empêcher l'engouffrement des droits laïques par une hiérarchie implacable dans ses ambitions.

L'homme qui l'a remplacé, M. de la Bruère, appartient à cette école de fanatiques de l'aplatissement qui courent au devant des crosses pour le délicieux et réconfortant plaisir d'en attrapper de bonnes et exaltantes raclées.

On ne peut pas mieux comparer cette attitude joyeusement servile qu'à celle des dévots hindous qui, les jours de fête, se précipitent sous les roues du char qui portent le dieu Jaugur-nauth pour éprouver la douce sensation d'un divin écrasement.

Ces gens-là se plaisent à aller au devant des bastonnades ecclésiastiques.

Aussi, la première idée du nouveau secrétaire de l'instruction publique, en arrivant en place, a-t-elle été de préparer un projet de loi pour supprimer dans la province de Québec l'instruction laïque.

Oui, ni plus ni moins.

A la laïcisation française, M. de la Bruère entend répondre par l'ecclésiastisation — fichu nom — canadienne.

Le rêve de ce Garcia Moreno de pacotille est de remettre toute l'éducation entre les mains des ordres religieux de la province de Québec, en un mot de faire de nous un Paraguay renaissant, l'Equateur étant déjà trop avancé pour nous.

Pour arriver à cette fin, il s'agit ni plus ni moins que de supprimer les deux écoles normales, celle de Montréal, Ecole Jacques-Cartier, et celle de Québec, Ecole Laval.

De cette façon, le recrutement des professeurs laïques devenant impossible, on sera bien obligé de se rejeter sur les institutions religieuses pour trouver des instituteurs et, avant peu, elles auront mis la main sur l'éducation, d'une manière irrévocable.

C'est la réponse aux pères de famille.

Par l'entremise de l'hon. M. Masson, ils demandaient que les membres enseignants des institutions religieuses fussent soumis aux mêmes examens que les laïques.

La demande n'était cependant pas exagérée ; pourtant la coalition épiscopale refusa d'y faire droit.

Bien plus, avec cet esprit d'autocratie qui la distingue, ce besoin de jouer de la crosse qui la caractérise, elle dit : " Vous voulez imposer des examens à ceux de nos professeurs religieux qui n'en ont pas passé ? "

" Eh bien, vous allez voir cela ! "

" Pour vous apprendre à avoir d'aussi insolentes prétentions, nous allons complètement supprimer les examens. "

" Plus d'écoles normales, donc plus de laïques diplômés, plus de comparaisons, rien que des soutanes enseignantes suivant notre gré, à notre bon plaisir et malgré vous. "

Voilà où nous en sommes.

Jamais attentat plus gros de conséquences presque immédiates n'a été essayé dans notre province, et il n'est pas trop tôt de se rendre compte de l'imminence du péril.

Si le plan projeté par M. de la Bruère réussissait par malheur et, qui peut prévoir, connaissant la puissance de ceux qui le poussent et l'avachissement de ceux qui ont charge de nous défendre ? nous pourrions dire adieu à la province de Québec changée en nécropole et en caserne à calotins.

L'exil aux Etats-Unis serait la seule ressource des pères de famille qui voudraient faire de leurs fils des hommes libres et non des valets de sacristie.

Qu'on y songe, le danger est à nos portes !

Il n'est plus temps de délibérer.

Renversons le Conseil de l'Instruction Publique !

DUROC.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

I

L'*Union Libérale* de Québec vient à notre rescousse à propos de l'étonnante décision du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec relative à l'uniformité des livres d'écoles.

Elle publie à cet effet un remarquable article qui n'est que le premier d'une série d'études sur l'instruction primaire dans notre province, et que nous sommes heureux de reproduire ici, car il enrégimente notre confrère dans la campagne utilitaire de la réforme de notre système d'éducation provinciale.

Voici ce premier article :

Le comité catholique du Conseil de l'instruction publique, à l'une de ses dernières séances, a rejeté une motion tendant à introduire l'uniformité des livres d'enseignement dans nos écoles primaires.

Nous ne pouvons croire que la majorité qui s'est prononcée contre une demande aussi justement raisonnable ait agi pour les motifs que certains journaux lui prêtent.

On a dit que tous les membres laïques moins deux du comité avaient voté pour cette motion. Mais que tous les dignitaires ecclésiastiques, avec le concours de

MM. Chapais et Crépeau, avaient repoussé cette réforme.

Nous n'en connaissons rien, mais nous croyons que MM. Chapais et Crépeau n'auraient pas osé agir ainsi, s'ils devaient les positions qu'ils occupent aux votes librement exprimés des contribuables de cette province.

L'instruction élémentaire ne reçoit pas dans cette province l'encouragement généreux auquel elle a droit.

Depuis 1867 les octrois législatifs qui lui sont votés n'ont guère augmenté.

Cependant le nombre des écoles a doublé, sinon triplé. Cette question de statistique pure est facile à résoudre d'ailleurs.

Il en est résulté que les corporations scolaires, recevant moins du gouvernement, ont été forcées de prélever plus sur les biens imposables. D'autre part, pour éviter l'augmentation des charges, on a, dans bien des cas, fait la chasse aux instituteurs au rabais.

Et quelque soient nos patriotiques vantardises, force nous est de confesser dans l'intimité que l'instruction primaire n'a fait aucun progrès depuis vingt ans dans cette province.

Nous pourrions aller plus loin peut-être !

Ces tristes conséquences sont dues à deux causes.

Nous venons d'indiquer la première, à laquelle on pourra facilement remédier, en remettant aux fonds destinés au soutien des écoles communes une partie des sommes énormes votées pour des fins d'éducation supérieure, à des institutions qui, si elles sont nées viables, doivent avoir acquis assez de force pour marcher seules après un quart de siècle de subventions généreuses.

Mais la seconde cause, celle qui frappe le plus immédiatement le pauvre, c'est l'immense diversité dans les livres d'enseignement.

Chaque institutrice a un goût et une méthode différents. Telle grammaire enseignée avec succès dans l'école numéro un, ne vaut absolument rien dans l'école numéro deux.

Avec les institutrices, changent les goûts, les méthodes et les livres d'enseignement.

Un pauvre père de famille doit tous les ans, tous les deux ans au plus, changer toute la série des livres de classe de ses trois, quatre, cinq ou six enfants qui suivent l'école voisine.

Il aimerait à passer au second de ses enfants l'A, B, C encore tout neuf où l'ainé a appris à lire.

La nouvelle institutrice s'y oppose formellement. Il lui faut aller chez le marchand pour s'en procurer un autre.

Il en est de même de tous les autres livres. C'est encore bien pis dans les villes : en changeant de quartier, l'ouvrier doit acheter de nouveaux livres de classe pour ses enfants.

Dans certaines écoles, vous verrez les enfants littéralement chargés de livres de toutes sortes et de toutes grandeurs.

Ce sont généralement les moins capables : mais la faute n'en est pas aux parents qui ont quelquefois dépensé des sommes relativement considérables pour leur faire faire des progrès plus rapides.

Les marchands de campagne n'achètent qu'en tremblant l'assortiment de livres de classe qu'il leur faut. Ils savent que dans six mois, un an au plus, s'il leur en

reste sur leurs tablettes, ils ne pourront les écouler. La mode en sera passée.

Et dans le calcul de leurs bénéfices à réaliser, ils font entrer ces risques presque certains de perte.

Ce sont encore les contribuables qui paient les pots cassés.

Et ce sont ceux qui ont le plus à cœur de procurer à leurs enfants une solide instruction élémentaire qui souffrent le plus de ce déplorable système.

La diversité dans l'enseignement est un malheur.

Il est de fait que dans nos écoles primaires, un élève ne sait pas le catéchisme, l'histoire ni la grammaire, s'il ne peut réciter *verbatim*, mot à mot, les phrases mêmes de son livre.

Et quand un élève change de livre tous les ans, tout est à recommencer pour lui.

Il ne sait rien au bout du compte.

Combien d'élèves de nos écoles primaires, après cinq années de fréquentation de classes, sont capables de faire un reçu ordinaire ou un simple billet promissoire ?

Combien, d'ailleurs, d'institutrices qui ne le pourraient point ?

Nous regrettons vraiment que les débats de ces comités ne soient pas publics. Nous serions heureux de connaître les raisons d'intérêt public qui militent en faveur d'un système que le bon sens réprouve et que les contribuables exècrent.

Il n'existe peut-être qu'un pays au monde où les questions les plus vitales soient débattues à huis-clos ; où le corps agissant soit irresponsable à l'électorat qui fournit les deniers qu'il distribue.

Ces temps passeront.

Le peuple qui paie de bien lourdes charges, dont on a augmenté les impôts et les redevances, demandera la raison de ces lourdeurs inutiles, de ces dispendieux caprices.

Mieux vaut donner à qui sollicite humblement, que de céder à qui prend par force et violence !

On annonce que cette question d'uniformité des livres d'écoles va être introduite à la Législature à la prochaine session.

Nous l'espérons sans y croire beaucoup.

Mais ne vaudrait-il pas mieux prendre le mal à la racine et supprimer le Conseil de l'Instruction Publique pour le remplacer par un ministre responsable ?

Il ne serait pas nécessaire de créer un nouveau ministère ; il y en a tant qui n'ont rien à faire.

MAGISTER.

La chose peut paraître incroyable, mais nous en attestons la véracité. Nous avons vu très cher frère se lever dans un char la semaine dernière et céder sa place à une dame. Nous sommes bien forcé d'avouer que les mœurs changent. Nos félicitations les plus sincères au très cher frère, tout en l'engageant à faire comme le nègre historique : à continuer.

LETTRES FAMILIÈRES

III

Amplius lava me ab iniquitate
mea, et a peccato meo munda me.
Quoniam iniquitatem meam ego
cognoço, et peccatum meum contra
me est semper.....
Ecco enim veritatem dilexisti ;
incerta et occulta sapientie tue
manifestasti mihi.....
Averte faciam tuam a peccatis
meis ; et omnes iniquitates meas
delece.
Docebo iniquos vias tuas ; et im-
pii ad te convertentur.

PSAUME 50.

J'entre aujourd'hui dans le vif de mon sujet, non sans appréhension. Je redoute, pour les développements qu'il exige, une prolixité qui me paraît inévitable et que mon inhabileté littéraire ne me permet pas de corriger. Je reconnais aussi mon insuffisance à rectifier le désordre qui menace la disposition de mon travail, désordre imposé, dans une certaine mesure, par la multiple diversité de mes préoccupations, ainsi que par la rapidité avec laquelle je suis forcé de procéder, et, dans une mesure plus forte encore, par la pression tumultueuse des pensées qui s'agitent en moi pour s'y pratiquer une issue et se répandre au dehors. Je compte sur l'indulgence du bienveillant lecteur et je prie Dieu, dont je me crois, — malgré l'indignité que je me reconnais dans les citations composant mon épigraphe, — l'humble et faible truchement, de me continuer son assistance afin que je ne m'écarte point de la voie que je me suis tracée sous son regard protecteur ; afin, aussi, que je fasse de cette matière importante, dans un esprit fraternel et chrétien, un examen rigoureusement impartial et calme ; afin, surtout, que je ne m'attribue aucun mérite personnel d'une inspiration dont je suis et dont je sens que mon âme, rachetée, n'est que le faible instrument ;

Mon âme aux mille voix que le Dieu que j'adore
Mit au centre de tout comme un écho sonore,

ainsi que l'a dit le grand voyant qu'était V. Hugo. Je tiens à renouveler dès l'abord l'hommage que j'ai dû rendre, dans la plus complète sincérité de mon cœur, à la probité et aux vertus qui distinguent la très grande majorité des membres du sacerdoce pris individuellement et en dehors de tout esprit de corps ; mais je m'assigne pour tâche de faire voir que ces qualités, d'ordre absolument secondaire et de valeur purement négative, ne suffisent plus à l'accomplissement des devoirs qu'imposent au clergé, à l'heure où nous sommes, la connaissance et l'entendement de la doctrine qui doit former la base du catholicisme vrai, de la religion réellement universelle.

J'estime que le problème religieux de notre époque, ainsi que je crois l'avoir déjà dit ici, fait un tout avec le problème social dont la solution s'élabore grâce au

concours de l'universalité des esprits, divers par les voies qu'ils suivent mais similaires par les aspirations qui les enflamment, et que les mots Religion et Socialisme, pris tous deux dans leur plus large et leur plus exacte acception sont d'une synonymie parfaite.

De cette identité de caractère entre le Socialisme véritable et la Religion vraie, je tire l'argument que, les qualités bourgeoises n'ayant rien pu pour la solution de la question sociale, les qualités privées du prêtre ne pourront rien pour la solution de la question religieuse. Ces qualités ou vertus, comme on voudra les appeler, étant purement négatives, leur pratique implique très souvent un vice radical occultement nourri dans le cœur de ceux qui les ont, pendant que les défauts qu'on leur oppose généralement comportent, par contre, une vertu cachée dont on ne sait pas toujours tenir suffisamment compte. Ces qualités maîtresses de la bourgeoisie et du clergé, — du tiers-état, — ne sont vraiment qu'à la portée des classes aisées, et, on a remarqué avec justesse, je crois, que la classe dirigeante qui s'agit et épargne, en détenant la richesse produite par le labeur collectif, est aussi celle qui tient la clé des marchés industriels et fournit la subsistance générale. En un mot, elle est maîtresse de la situation, et, pour y arriver, elle a pratiqué les vertus secondaires qui la distinguent de la classe besogneuse et exploitée. Aussi, l'a-t-on observé, son incessante activité dans le sens productif est le fruit de l'égoïsme ; l'économie, dans ce qu'elle a de plus étroit et de plus mesquin, est aussi le fruit de l'égoïsme ; les vertus domestiques, l'amour familial, poussés jusqu'à l'oubli de l'existence et des souffrances du prochain, sont fruits de l'égoïsme. " Mais, à mesure que l'on descend dans les couches profondes du peuple, dit le journal *l'Anti-Egoïste* (4 avril 1890), ces qualités disparaissent pour faire place aux vertus corrélatives : le travail opiniâtre et désintéressé, fruit de l'abnégation ; la prodigalité, fruit de l'abnégation ; l'imprévoyance, fruit de l'abnégation." J'ajoute : les pauvres ont pour vertu de ne savoir ni calculer ni finasser, et c'est pour cela que je les admire, que je les vénère et que je les aime, eussent-ils les vices les plus hideux de la terre !

Aux vertus négatives, d'un caractère purement privé, qui ont distingué jusqu'à présent les classes dirigeantes — clergé ou laïcité — il faut substituer les vertus positives, d'un caractère social, et la solidarité à l'individualisme.

Ces qualités d'ordre privé qui ont, dans le passé, fait la force des classes dites supérieures, et dont la perpétuation inaltérée fait aujourd'hui leur faiblesse, sont, disons-le tout de suite et sous toute réserve, purement pharisaïques ; mais on ne s'en est pas moins autorisé pour justifier toutes les infamies inhumaines que l'oppres-

sion capitalistique et prétocratique a mises à son actif. Elles ont servi à la différenciation arbitraire des conditions humaines, à la constitution des castes et des classes. Elles ne sauraient suffire aujourd'hui à la reconstitution de la société et leur utilité, pour appréciable qu'elle ait pu être jadis dans l'accomplissement des desseins de la Providence, a manifestement cessé dans le présent, et sera, pour dire le moins, nulle dans l'avenir. Les simples *honnêtes gens*, au sens que comporte aujourd'hui ce terme, ont fait leur temps.

Il faut qu'ils cèdent la place aux bons, aux dévoués, aux hommes de réel sacrifice, aux collaborateurs de l'œuvre de rédemption, aux prêtres de la fraternité et de la solidarité universelle. Pour mieux dire, il faut, sous peine de déchéance, qu'ils se transforment et deviennent eux-mêmes tout cela. Parlant de ces vertus secondaires, qui ont assuré le succès des classes dirigeantes, et dont la valeur va se dépréciant tous les jours, un penseur écouté a dit que les neuf-dixièmes de ces gens vertueux sont des imbéciles ou des orgueilleux dont les motifs sont disposés en échelle double : la peur du code pénal et celle de l'enfer ; puis la crainte de ce qu'on appelle le déshonneur qui prescrit à ses adeptes de la petite vertu de sauver toujours les apparences, et fait vendre à faux poids des produits sophistiqués pour " honorer " sa signature, faire face à ses échéances et maintenir son crédit dans le monde dont l'honneur est édifié sur de semblables pratiques. A la suite de quoi, ces gens irréprochables s'en vont dans le temple, aux desservants duquel ils paient régulièrement leurs redevances, et remercient Dieu de ce qu'ils ne sont pas de vulgaires larrons, de ce qu'ils ne sont ni adultères ni fornicateurs, mais, au contraire, époux fidèles qui répandent l'aumône en bourgeois cossus et rangés, acquittant strictement leurs dettes et entendant bien se faire payer avec la même rigueur celles contractées envers eux.

C'est avec des qualités à peu près similaires que le sacerdoce, livré à l'industrialisme clérical, a assis sa puissance, en abjurant l'abnégation apostolique du sacerdoce chrétien de la primitive Eglise, pour ne conserver que l'observance stricte de la lettre des préceptes. Mais a dit un écrivain dont les partisans du cléricalisme contemporain ne contesteront pas l'autorité, un " clergé de saints fait un peuple vertueux ; un clergé vertueux fait un peuple honnête ; un honnête clergé fait un peuple impie." C'est l'opinion de l'anti-sémite Edouard Drumont ; c'est aussi la mienne, à moi, qui ne suis qu'anti-clérical et anti-exploiteur. C'est par le cléricalisme que s'est transformé en " honnête clergé " le corps sacerdotal qui gruge notre peuple en train de passer à l'impiété plus vite qu'on ne paraît le croire.

Voilà le cléricalisme qui est l'ennemi et qu'il ne faut pas confondre avec celui dont je parlais dans ma dernière lettre, et que Gambatta signalait à l'animadversion du public français.

Tâchons donc de définir ce cléricalisme.

Le cléricalisme est la doctrine plus ou moins consciemment professée par *l'honnête clergé* qui fait de l'humanité la servante du sacerdoce, alors que le sacerdoce doit être le serviteur de l'humanité. C'est la doctrine qui rend la société esclave du clergé dont le rôle est d'être l'émancipateur de la société. Le sacerdoce est le linge fait pour l'Eglise chrétienne à sa naissance ; le cléricalisme façonne l'Eglise pour le linge et la veut maintenir dans l'enfance. Mais il est clair que si l'embaumement résiste à la force de développement du corps social de l'Eglise, ce ne peut être qu'à la condition d'étouffer celui-ci.

J'estime encore que le cléricalisme, Protée insaisissable, dont je tente l'ardue définition et la description quasi impossible, est, en dernière analyse, l'antichristianisme organisé et systématisé sous l'influence de l'esprit satanique dont l'apparition, prédite par saint Jean, doit précéder la descente du Christ et l'avènement du règne de Dieu sur la terre.

Ce sont là de graves paroles, inspirées à mon esprit à la suite de longues années d'études multiples et de méditations absorbantes consacrées à la recherche de la Vérité. J'en ai pesé toute la valeur et, la Divinité invoquée, je les livre ici comme l'expression sincère de la conviction la plus profonde de mon âme.

Voilà l'ennemi !

Ennemi de l'Humanité, ennemi de la Religion, ennemi du Sacerdoce, le cléricalisme est le ver rongeur du clergé qu'il mine occultement, à l'insu de celui-ci ; qu'il énerve, débilite et tue.

Il est le père, la source première de l'impiété matérialiste de notre époque et du positivisme athée qui a su mêler un alliage tellement vil à l'or pur sorti des creusets de l'analyse, qu'on est allé jusqu'à parler de la banqueroute de la Science. Cette banqueroute scientifique, si elle était possible, viendrait aussi du cléricalisme. Mais ni la Science, ni la Religion ne feront banqueroute, car l'une n'est pas encore plus constituée que l'autre, ni rétablie sur ses véritables bases. Il faut de toute nécessité que la Science devienne ou redevienne religieuse et que la Religion devienne ou redevienne scientifique. Alors la synthèse sociale sera faite et les prophéties seront accomplies, parce que l'Esprit annoncé pénétrera de sa lumière et réchauffera de ses feux toutes les intelligences et tous les cœurs.

Le cléricalisme, c'est la grande épreuve par laquelle l'humanité doit passer avant de voir se produire ce nouvel ordre de choses ; épreuve suprême d'où notre

monde sortira épuré, raffermi dans la Foi, sanctifié et prêt à prendre son essor vers les hautes et resplendissantes destinées que la Divinité lui tient en réserve. Les temps sont peut-être plus proches que nous ne le pensons et nous devons, à tout événement, préparer les voies. J'ai hésité, monsieur le Directeur, avant de prendre ce ton aux apparences prophétiques ; mais, toutes réflexions faites, si risqué que puisse paraître le procédé, je l'ai adopté, persuadé que les événements me justifieront et que vous qui savez que je n'aime pas à parler à la légère, vous comprendrez que des motifs sérieux me font écrire ici ce que je vous envoie.

Pour tâcher de préciser davantage ma définition, je dois dire encore que le cléricanisme est l'exagération jusqu'à l'outrance de l'influence sacerdotale, la démoralisation de cette influence, détournée de sa fin légitime, pour être appliquée à l'asservissement des consciences, à l'oppression des âmes que Dieu a créées absolument libres et qui, même après leur déchéance, n'étaient aucunement destinées, dans la pensée du Créateur, à subir le joug d'autres âmes également et peut-être plus profondément déchuës ; appliquée aussi à la castration des cœurs dans un but de domination temporelle et de lucre insensé.

Le cléricanisme est, de plus, l'exploitation matérielle et simoniaque des groupements humains. C'est le grand abus de la confiance universelle en vue d'une prépotence césarienne et d'une opulence scandaleuse.

Voilà bien l'ennemi !

Il a existé de tout temps. On en trouve l'histoire à l'origine de tous les cultes. Le mercantilisme qui en fait le fond s'est étalé dans tous les sanctuaires du passé comme il s'étale dans ceux du présent. C'est le crime des âges, l'énorme monstruosité séculaire, le principe de tous nos maux, puisqu'il est l'orgueil et l'égoïsme individualisés, c'est-à-dire réunis dans une indivise-dualité.

L'Orgueil, voilà l'ennemi !

L'Egoïsme, voilà l'ennemi !

Double face du Satanisme qu'on cherche partout où il n'est point, alors qu'il anime et inspire le sacerdoce cléricalisé, à l'insu de celui-ci !

S'enrichir pour dominer et dominer pour s'enrichir, c'est le cercle vicieux dans lequel le cléricanisme tourne et dans lequel aussi il voudrait tenir le monde enserré et captif. Ne serait-ce pas là une des choses symbolisées, dans tous les temples des cultes antiques, par le serpent qui se mord la queue ?

Le cléricanisme multiplie à l'infini, dans un but d'abâtissement lucratif des simples, les minuscules pratiques, les superstitions troublantes qui activent le commerce des amulettes. Il accumule en couches

stratifiées les absurdités dogmatiques sorties de la seule interprétation de la lettre qui tue et privées de l'esprit vivifiant.

Il en compose l'épaisse et dure croûte dont l'impénétrable opacité couvre comme d'un voile, aux yeux du vulgaire — aux yeux des prêtres eux-mêmes, perdus dans les ténèbres qu'ils créent — ; qui cache, dis-je, les vérités éternelles et les enseignements tout simplement divins et si divinement simples du Christ, en plaçant et maintenant sous le boisseau le flambeau rayonnant allumé par le Maître ; et cela malgré la défense expresse de Celui-ci, se proclamant lui-même la lumière qui doit éclairer tout homme venant en ce monde.

Mais le voile du temple, tendu par le cléricanisme judaïque, — sans doute pour mieux dissimuler les choses turpides qui se manigançaient au fond du sanctuaire — ; ce voile, déchiré sous l'effet du crucifiement, symbolisait celui, parfaitement identique, posé, de nos jours, pour cacher la Vérité divine aux yeux de la masse mystifiée. Il doit être détruit définitivement, — en cette *fin de siècle* dont on parle tant et qui est celle du "siècle à venir" si souvent mentionné dans les Ecritures, — non par le renouvellement du supplice rédempteur, mais par l'apparition glorieuse de Celui que précède déjà le Paraclet, le Consolateur promis, l'Esprit qui doit revivifier le Verbe tué par la lettre dans les formules et les machinations cléricales inventées pour enchaîner et dépouiller l'Humanité. Car, ainsi que l'a annoncé le Sauveur qui vient aujourd'hui, par le ministère de l'Esprit-Saint, nous affranchir de cette oppression comme il nous a jadis délivrés de celle du péché, qui lui est identique en ce qu'elle provient du même orgueil, les superfétations profanatrices apportées à la doctrine pour en faire un objet d'exploitation mercantile en même temps qu'un moyen de domination despotique, sont destinées à disparaître en accomplissement de cette promesse formelle : "Toute plante que le Père n'aura pas plantée sera arrachée."

Le cléricanisme a déchristianisé et décatholicisé l'Eglise, détruisant en nous l'effet du baptême d'eau qui avait effacé la tache originelle, et d'enfants de Dieu que nous étions redevenus, nous a refaits enfants du démon. Mais le Christ qui avait prévu le mal avait aussi préparé et annoncé le remède. Jésus nous apprend l'Evangile, ne baptisait pas lui-même avec l'eau, laissant ce soin à ses disciples. Il se réservait à Lui de nous donner le baptême de l'Esprit, autrement efficace : baptême illuminant que nous recevons maintenant et par lequel le Prince de ce monde, manifesté dans le cléricanisme satanique ou le satanisme cléricale, doit être jeté dehors — *ejicretur foras*. "Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende !"

Je m'aperçois que les prévisions formulées au commencement de la présente lettre ne se justifient que trop bien par les développements qu'elle a déjà pris, et je crois convenable de l'interrompre ici pour la continuer dans ma prochaine épître.

JACQUES LECROYANT.

AMOURS ANTIQUES

VIRGILE ET L'ARBE PROULX

On se rappelle combien judis avait coûté cher au recteur de l'Université Laval une citation de Virgile qu'il adressait d'Italie à un curé de ses amis.

Le bouillant abbé Proulx rappelait à son collègue de gais souvenirs dans un passage d'une lettre resté célèbre, et qui était ainsi conçu :

“ Vous vous appelez le “ Vicaire Noir ”, par opposition, je suppose, à la couleur rouge, et aucunement pour médire de ce poil-là, qui généralement est très fin, luisant et chic. Du reste, l'Écriture elle-même ne dit-elle pas : “ *Nigra sum, sed formosa.* ” De *formosa* à *formosus* il n'y a pas loin, et pourquoi ne serait-ce pas à vous que s'appliquerait ce vers de Virgile :

“ *Formosus Corydon ardebat Hlexin.* ”

Il y avait de tout là-dedans, même des fautes de prosodie, car Virgile, qui devait s'y connaître, a écrit :

Formosum pastor Corydon ardebat Alexin.

Naturellement, les rieurs ne furent pas du côté de M. l'abbé.

Eh bien, il paraît qu'on avait tort de donner à ce vers le sens qu'on lui a attribué. C'est un confrère parisien qui le déclare dans un joli article au sujet d'Oscar Wilde et de ses poésies lubriques.

M. Edmond Lepelletier, de l'*Echo de Paris*, dit, à propos du procès d'Oscar Wilde, dans lequel le jury n'avait pas pu s'accorder, et où deux jurés seulement avaient été en faveur de l'acquiescement :

Oscar Wilde comptait, paraît-il, sur un acquiescement. Il avait attribué à sa défense hardiment présentée une force persuasive et une vertu absolutive qui n'ont produit d'effet que sur deux jurés. L'invocation aux traditions bibliques et païennes a paru toucher ces deux sages anglais, évidemment humanistes et qui volontiers ont confondu Oscar avec Alcibiade. L'esthète a affirmé que l'amour pur, insexué, idéalement chaste, pouvait exister entre personnes ayant le même caractère physique. Il a cité des exemples. “ C'est un amour, a-t-il dit avec emphase et conviction, que le siècle grossier ne comprend pas. C'est l'amour de David pour Jonathas. C'est l'amour que Platon, dans sa philosophie, décrit comme le commencement de la sagesse. ” Les deux jurés ont été d'avis qu'Oscar avait été un sage. Ils ont certainement des idées particulières sur la philosophie.

Il est possible cependant que les deux jurés, ainsi qu'Oscar, aient raison et qu'on ait de fâcheux préjugés sur les mœurs antiques. Les anciens, les maîtres si souvent vénérés, suivis, cités, nous deviennent suspects quand ils chantent leurs amitiés. Au lycée, on ne nous donnait point à traduire l'éplogue fameuse de Virgile, ce qui nous inspirait un désir vif de la connaître. A l'insu de mes vertueux professeurs, je l'ai, à coup de Quincherat, translaturée. J'avoue n'avoir nullement compris alors l'interversion. Encore à l'heure actuelle, moins collégien, ayant lu le savant traité du docteur Moll, de Berlin, sur les perversions de l'instinct génital, je ne puis m'expliquer la réprobation qui frappe cette deuxième épiglogue. Il est même permis d'être stupéfait de l'interprétation qu'on en donne.

Il s'agit, vous vous en souvenez, d'un certain Corydon, berger, qui éprouvait de l'affection, *ardebat*, dit le texte, pour un nommé Alexis, domestique favori de Iolas, maître jaloux. Pour un homme de la campagne, Corydon exprimait ses sentiments en lettré digne de l'estime de M. Gaston Boissier. Il usait de la métaphore et abusait de la périphrase. Pour indiquer qu'il était midi, Corydon disait à ce valet de charrue, qui devait être également un latiniste distingué : “ Voici l'heure où les troupeaux eux-mêmes cherchent l'ombre et la fraîcheur; où le vert lézard se cache sous les buissons; où la ménagère broie pour les moissonneurs, las de la chaleur du jour, l'ail, le serpolet et les herbes odorantes. ” Il lui faisait sonner, en hexamètres d'or pur, ses richesses aux oreilles : troupeaux aux étables, mille brébis errant sur les montagnes de Sicile, du laitage été comme hiver. Il ajoutait qu'il jouait agréablement du flageolet. Ce talent de société lui avait été enseigné par Pan lui-même, le Grand Pan, qui alors n'était pas mort et protégeait les brebis et les pasteurs. Enfin il lui proposait des cadeaux, une belle flûte à sept tuyaux, deux jeunes chevreuils à la mamelle. La ménagère, Thestylis, les demandait. Elle les recevra, puisqu'Alexis est rétif à l'offre que lui fait Corydon de le prendre à son service.

Il a fallu des luxures intenses, résorbées dans les cerveaux savants et des imaginations débordantes de vice à nos doctes pédagogues pour voir dans cette poésie champêtre une ode à la Vénus mâle. Tout tient dans l'interprétation du verbe *ardebat*, qui peut signifier aussi bien désirer, comme on souhaite avoir un jardin, un cheval, une bicyclette, que brûler d'amour. Ces traductions libres sont osées. Elles engendrent la diffamation historique. Parfois on s'aperçoit du contresens. C'est ainsi qu'on a reconnu après coup que les quelques odes conservées de cette pauvre Sapho s'adressaient non à une amante, mais à un beau guerrier, et qu'à tort on l'avait, durant des siècles universitaires, fait passer pour être de la garde nationale de Lesbos.

Trop aventureuses, trop malveillantes sont nos gloses. Horace a été indignement chargé d'un péché asphaltique qu'il ne commettait pas, qu'il n'a pas célébré dans ses vers. Il faut la curieuse investigation d'un casuiste espagnol et son intuition folichonne pour faire de l'amant de Lydie, de Lalagé, de Chloris, un ancêtre du Taylor londonien, parce qu'il a adressé ce compliment à son jeune esclave : “ Le myrte sied bien à ton front, lorsque tu remplis ma

coupe." On n'est pas un justiciable de la cour anglaise parce qu'on aura dit à un *boy* sur le paquebot, vous apportant un grog: "John, vous avez une casquette qui vous va bien." L'esprit en tout ceci est plus prompt que la chair. Est-ce que le *Banquet* de Platon n'a pas été commenté en dépit de la justice? L'amitié de disciple à maître doit-elle donc être imputée à crime? Les Grecs, plus délicatement pourvus que nous de sensations et de sentiments, admettaient et pratiquaient l'amour unisexuel, dégagé de toute visée charnelle. Il est impossible que tous ces grands esprits aient été des pourceaux. Qu'il y ait eu des hommes dépravés, des débauchés cherchant des raffinements, des complications, des interversions dans les plaisirs des sens, c'est certain.

Les empereurs, les rois, les despotes orientaux, on peut les abandonner. Le commun des viveurs d'Athènes ou de Rome pareillement. Il n'y a pas à se méprendre sur les mœurs décrites par le Marseillais Pétrone Arbitrator. Mais de même que dans nos romans, dans nos pièces, se rencontrent des crimes, des attentats qui, pour se reproduire ici et là dans la réalité, ne sont cependant point l'ordinaire événement de notre existence, il est permis de croire que les vices décrits avec plus ou moins d'indulgence par les auteurs étaient exceptionnels, et non un état endémique. Encore moins faut-il accuser les écrivains de les avoir pratiqués. Un romancier peut entasser dans ses conceptions les viols, les adultères, les incendies et les empoisonnements sans qu'il soit permis de lui attribuer une scélératesse susceptible d'exécuter ce qu'il narre. Le juge anglais a eu raison de déclarer qu'on avait trop parlé littérature au tribunal. C'est l'homme et non l'écrivain qu'on jugeait.

Toute la raison répugne à admettre que Socrate, contre lequel la postérité pédante à perpétué la calomnie qui lui valut la ciguë, qu'Épaminondas, le pur héros qui aimait un certain Mycitos, que les deux vaillants guerriers virgiliens, Nisus et Euryale, que la région thébaine tout entière, cette phalange d'immortels patriotes, n'avaient été qu'une bande de drôles dépravés. L'amitié grecque n'était pas l'amour infâme des lords et des petits télégraphistes. L'Iliade, repose toute entière sur les relations chères qui unissaient Achille à Patrocle. C'est pour venger son ami que l'invincible Achéen oublie son ressentiment, rompt son serment, saute sur ses armes, et va combattre Hector et ruiner Troie. Achille, un collègue de ces polissons efféminés qui font chanter les déséquilibres de l'amour!

Les trois cents superbes soldats qui formaient le bataillon sacré et tombèrent à Chéronée pour la patrie, un ignoble harem d'être dégradés! Non, cela révolte et ne peut être vrai! Nos érudits se sont abusés. Ils ont imité, en commentant les classiques, ce personnage femelle de Zola, Mme Levrat, qui devinait dans la phrase la plus simple un sous-entendu obscène. Oscar Wilde, pour sa défense, s'est recommandé de l'Ancien Testament. N'est-il pas dit au livre des rois, que David aimait Jonathas comme l'on aime son âme? Et Saül, qui avait, lui aussi, le soupçon prompt, ne reprochait-il pas à son fils comme un crime cette amitié?

L'accusé aurait pu invoquer également le verset 23

du chap. 13 du Nouveau Testament où on nous inontre "l'un des apôtres que Jésus aimait reposant sur son sein."

On a été injuste envers cette lumineuse antiquité dont pas un des dieux, car l'épisode de Ganymède ne prouve rien, ne fut gratifié du vice pratiqué à Londres. Et les divinités de l'Olympe reflétaient l'humanité, partageaient ses passions, se mêlaient à ses combats, à ses amours.

Il n'est pas sûr du tout qu'Oscar Wilde soit accusé à tort, mais il est certain qu'on a calomnié Socrate, Platon, Achille, Patrocle, Nisus et Euryale, la légion des héros thébains et le plus mignon des apôtres.

Evidemment, cela n'innocente pas Oscar Wilde, mais ce doit être un rude soulagement pour l'abbé Proulx, qu'on avait donc malmené à tort.

Mais aussi pourquoi citer des classiques quand on les connaît mal et qu'on les comprend encore moins?

CHERCHEUR

CES FAMEUSES RECOMPENSES

Le rapport officiel du Commissaire Exécutif du Canada à l'exposition universelle, tenue à Chicago en 1893 vient d'être imprimé et distribué aux journaux. Ce rapport contient beaucoup de renseignements, et entre autres une liste des fameuses récompenses scolaires, au nombre de soixante-et-quatorze, accordées à la Province de Québec.

Parmi de ces récompenses figure celle-ci, à la page 79 de l'opuscule :

Bruchési, Rev. chanoine P. N. (Commissaire), Montréal, Qué., Exposition d'écoles catholiques.

Ce qu'il importe de savoir présentement, c'est ce que le chanoine a bien pu faire pour obtenir cette récompense.

Est-ce en qualité de chanoine,

Ou en qualité de révérend,

Ou en qualité d'école,

Ou en qualité de catholique,

Ou bien encore en qualité de commissaire ?

Nous ne voyons pas bien comment ces divers titres pouvaient mériter une récompense. Dans tous les cas, si les autres diplômes valent celui-là, ce n'était pas la peine de faire tant d'embarras, et cela ne prouve pas grand-chose en faveur de nos institutions.

Il faut être juste, cependant, et donner à César ce qui appartient à César. Il y a une lacune dans la liste, et certainement, si nos institutions ont mérité une récompense, et même une médaille d'or, c'est pour le prix exorbitant de leurs livres de classe et du matériel d'enseignement. Il n'y a pas un pays au monde qui puisse leur damer le pion sur ce point.

Nous y reviendrons.

ECORCHE.

SOUVENIRS DE L'INSTITUT CANADIEN

Eloge de M. E. R. Fabre, père de l'archevêque de Montréal, prononcé par M. J. DOUTRE.

(Suite)

Quoiqu'il en soit, dans l'état de doute où se trouvait le peuple sur le compte de certains hommes, lors des élections de 1841, plusieurs collèges électoraux tournèrent les yeux vers M. Fabre, comme étant l'homme qui représentait le plus fidèlement les idées pour lesquelles on venait d'offrir un aussi douloureux holocauste.

Le comté de Verchères ayant devancé ceux qui voulaient l'envoyer au nouveau Parlement, M. Fabre avait consenti, avec répugnance, à accepter une candidature qu'il avait souvent refusée, pour plusieurs comtés, sous l'ancienne Chambre. Un accident lui étant survenu, la veille du jour où la nomination devait avoir lieu, et se trouvant dans l'impossibilité d'y assister, il fallut renoncer à le présenter, vu qu'à cette époque la présence du candidat était considérée comme légalement nécessaire, pour pouvoir le mettre en nomination. M. Henry Desrivières s'y rendit à sa place et fut élu par acclamation.

La tournure que prirent bientôt les affaires politiques, par la conduite des chefs du parti qui semblait succéder, en Chambre, à l'ancien parti libéral, l'éloigna insensiblement de toute action politique, et jusqu'au retour d'exil de M. Papineau, en 1847, il s'isola presque complètement des mouvements des partis dominants.

S'il était resté trop attaché à la politique de l'ancienne chambre, pour participer à la diplomatie d'intrigue et d'expédients qui lui succédait, il était, par cela même, ramené tout entier aux œuvres de dévouement et de patriotisme qui forment la partie la plus richement incidentée de sa vie.

En 1843 s'ouvrit la souscription qui avait pour but de fournir à 58 exilés Canadiens, les moyens de revenir dans le pays, après avoir reçu leur pardon du gouvernement anglais. M. Fabre fut l'un des plus actifs dans l'organisation de "l'Association de la délivrance", et il eut le courage de prendre sur lui une comptabilité qui devait le soumettre à un difficile labeur, pendant cinq longues années. Trésorier et correspondant tout à la fois, M. Fabre eut à tenir compte d'une somme de £2,500 qui entrait par fractions de quelques chelins et qui se distribuait, au moyen d'agences à Londres et à Sydney, entre cinquante-huit personnes, sans compter ce qui passait par les mains de leurs familles en Canada. L'association n'existait pour ainsi dire que par lui; et les correspondances des exilés avec

leurs familles lui passaient généralement par les mains. Les arrangements que nécessitait la traversée de ces malheureux, par une navigation longue et dispendieuse, la condition spéciale dans laquelle se trouvait chacun d'eux et qui réclamait des soins exceptionnels, les embarras d'une correspondance qui avait parfois trois océans à parcourir, les plaintes et les mécontentements naturels d'hommes qui avaient tant souffert, le va-et-vient de leurs familles, produit par une anxiété non moins naturelle, tout cela contribuait à appesantir le fardeau qu'avait si généreusement accepté M. Fabre. Enfin, on peut dire que ce n'aurait peut-être pas été pour le double de la somme déposée entre les mains de M. Fabre, qu'une maison de commerce eût voulu se charger d'une besogne aussi ardue; et aucune somme d'argent n'aurait pu procurer une administration aussi soigneusement suivie, aussi scrupuleusement remplie. L'association s'était formée en décembre 1843 et fut dissoute, par le retour des exilés et le règlement des comptes, en juillet 1848. Ce règlement ne laissa pas une obole dont l'œil le plus minutieux ait eu à demander compte. Il a été rendu public, par la presse, et il témoignera longtemps de la probité rigoureuse et du dévouement sans bornes de son auteur.

A peine M. Fabre avait-il terminé cette rude tâche, qu'il devenait le trésorier d'une autre association, à la création de laquelle il avait puissamment contribué et qui existerait encore, si elle n'eût croulé sous les coups de l'envie et du manque absolu de patriotisme d'un certain parti politique.

L'émigration toujours croissante de la jeunesse du pays, aux Etats-Unis et ailleurs, était parvenue à un point si menaçant en 1848, que des jeunes hommes de cœur entreprirent d'y apporter remède, si c'était possible.

D'un autre côté, l'abbé O'Reilley avait réussi, par de touchantes lettres, adressées aux journaux de Québec, à attirer l'attention publique sur l'état déplorable dans lequel se trouvaient les colons des Townships qui se trouvent entre les seigneuries et la frontière américaine. La jeunesse dont le cœur généreux bat à l'écho de toutes les plaintes, s'était émue au son d'une voix qui appelait si éloquemment la compassion et la charité. On commença à parler vivement dans les cercles, des moyens qui pourraient arrêter l'émigration et porter en même temps secours à ceux qui souffraient au fond des forêts des Townships de l'Est.

Deux jeunes amis, dont nous avons pu apprécier le patriotisme et l'esprit pratique, MM. Louis Labrèche-Viger et Charles Laberge, alors avocats ou sur le point de le devenir, se mirent plus spécialement à la recherche de ses moyens et soumièrent bientôt à leurs amis

un plan d'association, dont le but était de pourvoir aux deux maux dont se plaignait le pays. Ils avaient facilement observé que l'émigration avait pour principale cause l'emcombrement des vieilles seigneuries, et la difficulté pour la jeunesse d'obtenir des établissements ruraux.

Longtemps les terres incultes, mais fertiles, des Townships avaient été systématiquement fermées par le gouvernement oligarchique auquel avait succédé celui des Canadas-Unis. L'exclusion de ces terres avait cessé de droit, mais subsistait encore de fait, en conséquence de l'absence de voies de communication entre elles et les centres de population.

L'association dont MM. Labrèche-Viger et Laberge avaient jeté la base, avait pour objet de fournir des moyens d'établissement à ceux qui voudraient aller s'établir dans les Townships de l'Est, de venir en aide à ceux qui s'y trouvaient déjà et d'agir, par toutes les influences dont pourrait disposer la société, sur la législature et le gouvernement, pour faire pratiquer des voies de communication et rendre l'obtention des terres publiques plus facile et moins dispendieuse.

La publication de ce projet fut accueillie avec la plus grande faveur par le public de toutes les nuances politiques et de toutes les origines, par les autorités civiles et religieuses et par l'unanimité de la presse.

L'association fut promptement organisée, sous les auspices des hommes les plus justement populaires, entre autres de Sa Grandeur l'Evêque actuel de Montréal et de l'hon. Louis-Joseph Papineau.

Des arrangements avaient été arrêtés entre la société et la Compagnie des Terres, qui possédait les Townships les plus rapprochés des seigneuries, et la colonisation du Township de Roxton fut immédiatement commencée. Le noyau de population formé là par l'association a depuis complété l'établissement de ce Township, qui possède actuellement l'apparence d'une vieille paroisse.

Mais le parti envieux qui voulait alors fermer toutes les issues de la vie publique à l'honorable proscrit qui avait retrouvé sa patrie, mais peu de vrais compatriotes, préféra laisser mourir la société d'inaution, plutôt que d'y voir figurer M. Papineau.

La souscription des fonds fut arrêtée dans tout ce parti, la zizanie jeta le découragement dans celui qui protégeait les cheveux blancs de l'illustre chef de l'ancien parti libéral, et l'association tomba bientôt, et avec elle le généreux projet qui avait déjà reçu un si heureux commencement d'exécution.

Comme toujours l'œuvre de la dissolution avait été active et prompte, les sommes souscrites et non payées n'arrivèrent point et M. Fabre dut faire face aux engagements pris par la société avec un coffre à peu près

vide. M. Fabre racheta, de sa bourse, la parole de l'association partout où elle était engagée et le tout s'éteignit sans bruit, mais en laissant dans les cœurs autant d'admiration pour la générosité du trésorier que d'amertume contre ceux qui avaient sacrifié les intérêts es plus sacrés à leurs rancunes personnelles.

JOSEPH DOUTRE

(A suivre.)

PETITES CAUSES ET GRANDS EFFETS

C'est le 17 de ce mois de mai, dans la ville de Montréal.

Je me borne à marquer la date, mais il me sera facile de préciser les lieux et d'indiquer des noms, si on m'oppose le moindre démenti.

Dans une école, dite académie, de jeunes filles, dirigée par de très respectables dames religieuses, il est donné avis qu'une grande promenade à la campagne va avoir lieu incessamment. Ce sera la première de la saison, et toutes les élèves se font une fête d'y prendre part. Courir les champs, un beau jour de printemps, ne peut que séduire l'enfance, et le plus grand nombre des appelées se voit déjà gambadant sur l'herbe ou cueillant les pâles fleurettes des bois écloses au soleil d'avril. Celles surtout qui appartiennent à des familles peu aisées et dont les parents n'ont ni les moyens, ni les loisirs de les conduire au grand air, se réjouissent à la pensée de ces bonnes heures de liberté, comptant en profiter de leur mieux, et s'en donner à cœur joie. Pauvres mignonnes ! leur allégresse ne sera pas de longue durée.

A la date fixée, toutes les invitées sont réunies dans la salle d'étude, bien disposées à se mettre en route. La satisfaction est peinte sur tous les visages, le tumulte qui précède les départs, va s'accroissant, mais sur un signe de la première maîtresse, le calme revient, le silence se rétablit, et, du haut de la chaire de la surveillante, part cette déclaration nettement formulée : " Toutes celles qui n'ont pas acquitté leur mois d'école sont privées de la promenade, et vont rentrer en classe pour y travailler comme d'habitude..."

Aussitôt, les malheureuses qui se trouvent atteintes par cette décision défilent, humiliées, retenant à peine leurs larmes, dissimulant mal leur confusion, et demeurent enfermées jusqu'à l'heure ordinaire de la sortie.

Pour la masse, s'attarder devant ce simple incident, n'ayant eu pour témoins que les murs d'une classe, n'intéressant que de modestes écolières, semblera au plus haut point puéril. La gravité du cas, les conséquences évidentes de pareilles mesures, n'échapperont pas, pourtant, aux penseurs sérieux, aux observa-

teurs attentifs, qui ne pourront se refuser à admettre comme fondées les quelques réflexions suivantes :

Jusqu'ici, dans les institutions laïques comme dans les institutions religieuses, on n'avait songé à récompenser autre chose que la bonne conduite, l'application et le travail. Attribuer des distinctions, accorder des faveurs à quiconque payera exactement ses termes de la rétribution scolaire, représente des procédés aussi surprenants que nouveaux. A ce compte, celui qui verserait d'avance toute une annuité pourrait, à lui seul, accaparer le trésor entier des lauriers, des permissions, des complaisances. Et que ne consentirait-on pas à cet autre capable, d'acquitter par anticipation l'intégralité de sa cotisation pendant toute la durée de ses études ? En venir à des préférences de cette nature, c'est violer le bon sens et manquer de justice.

La raison comme la loi veulent ensuite que le créancier n'ait d'action que contre son débiteur ou sa caution. Or, dans l'espèce, qui est tenu de la dette ? Est-ce l'élève ou son père, sa mère, et, parfois, son tuteur ou l'administrateur de sa personne ? A-t-on jamais fait fond sur des mineurs, des incapables, sur de vrais bambins, pour percevoir le coût de leur instruction ? Et, s'ils sont, à cet égard, libres de tout engagement, pourquoi leur en imposer le poids, pourquoi les punir des fautes d'autrui, si étroits que soient les liens qui les rattachent aux véritables obligés ?

La simple équité les décharge entièrement, et la délicatesse exige qu'on leur laisse même ignorer le retard. La connaissance de la situation de leur famille peut les indisposer contre celle-ci, les poussant, dans leur inconscience, à lui reprocher sa pauvreté, cause apparente des contrariétés, des désavantages qu'ils subissent. Et, cependant, qui dira les efforts des parents pour cacher à leurs enfants l'état de gêne qui souvent les accable ? La sollicitude des mères est constamment en éveil de ce côté, et toutes leurs préoccupations tendent à chasser loin des êtres qui leur sont chers tout souci, toute inquiétude. C'est dans ce but que, bien avant le jour, elles renoncent au repos et prolongent outre mesure leurs veilles du soir. Ces heures prises sur leur sommeil leur permettent de soigner comme il convient la maigre toilette des garçons et des filles et d'empêcher que le négligé de leur mise les expose aux remarques et aux moqueries de leurs camarades. D'autres recueillent dans ce labeur excessif les quelques sous nécessaires pour solder les mensualités, en y ajoutant les faibles économies réalisées à l'aide de sacrifices personnels de tous les instants.

Il serait par trop cruel pour ces travailleuses infatigables, pour ces modèles de dévouement, de perdre, en une minute, par suite de l'irréflexion de personne

qu'elles croient sentées, qu'elles considèrent comme des auxiliaires naturels, le fruit de leurs peines, de leurs lutttes, tout en sentant, du même coup, diminuer l'affection et, peut être, le respect de ceux pour lesquels elles ont combattu.

En cas de non paiement de ce qui leur est dû, les maisons d'instruction n'ont d'autre droit que de porter leurs réclamations aux parents, et si ces derniers ne s'exécutent pas, de les inviter à retenir leurs enfants chez eux. Mais toutes ces démarches doivent être ignorées des élèves auxquels la famille donnera les explications qu'elle voudra.

C'est ainsi que cela se pratique dans nombre d'institutions laïques, dirigées, le plus souvent, par des maîtresses peu fortunées, ayant des charges multiples, et ne recevant ni secours, ni subsides.

Ces divers inconvénients sont peu de chose mis en regard des effets produits sur l'esprit des enfants par la priorité donnée aux favorisés de la fortune. Leur jugement peut en être faussé pour toujours.

L'envie, la jalousie, qui avaient armé le bras de Caïn, n'ont, hélas ! point disparu de ce monde ; elles sont au fond de la question sociale, ce problème que les temps présents ont à résoudre, et nul n'échappe à leur influence.

La convoitise a ses degrés, ses tendances, mais aucun ne peut s'en dire indemne, tout être humain en ressentant la morsure dès qu'il voit le jour. En modérer les élans, en régler les manifestations fût sans cesse le rôle des éducateurs de la jeunesse, dont la mission consiste à former les cœurs avant d'orner les intelligences.

C'est l'école qui doit constamment proclamer les principes d'égalité prêchés par le Christ, et sans la pratique desquels il n'y a pas de civilisation. C'est au maître à expliquer que, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, il y aura à perpétuité des pauvres et des riches, mais que les uns et les autres sont égaux devant la société, devant la loi ; que les privilèges sont depuis longtemps abolis, et que le mérite, ayant une cause légitime, peut seul procurer des faveurs et créer des distinctions. Empêcher toute vanité de la part des riches et détruire tout germe d'envie chez les pauvres, tel doit être le fond de tout enseignement basé sur la morale chrétienne la moins exigeante.

Agir autrement, c'est vouloir éterniser l'antagonisme des classes et ne pas ménager les affronts à ceux qui n'ont rien fait pour les mériter. Qu'on y prenne garde : les blessures d'amour-propre sont d'une cicatrisation difficile, souvent impossible, et, quand elles ont été amenées par la faiblesse, le jeune âge de ceux qui en souffrent, on peut être sûr qu'elles seront rarement pardonnées. J'ai connu familièrement un voisin

LES PRETRES NATIONAUX

de campagne, qui, parvenu à l'âge de 62 ans, m'avouait se souvenir encore d'une taloche qu'il avait reçue du curé de son village quand, à sa dixième année, il suivait le catéchisme pour se préparer à sa première communion. Il allait plus loin et confessait que, trente ans après, à un moment de trouble politique, croyant, dans sa criminelle naïveté paysanne, à une révolution qui lui assurerait l'impunité, il avait chargé son arme pour aller fusiller le prêtre, coupable envers lui d'avoir cédé à un simple mouvement d'impatience sans doute excusable.

Qui sait si la regrettable exécution des otages de la commune de Paris n'a pas eu la même origine ? Les vénérables ecclésiastiques, les vaillants généraux tombés sous les balles de quelques forcenés, ne mériteraient peut-être pas d'autres reproches vis-à-vis de ces dévoyés, qui furent des enfants avant d'être des hommes, et qui gardaient au fond de leur cœur une vieille rancune pour quelque manque d'égards au temps de leur jeunesse.

Priez, révérendes sœurs, pour que Dieu à jamais vous préserve de vous éveiller, un matin, à l'appel du tocsin, au bruit du canon et au crépitement de la fusillade. Priez, pour que la guerre civile avec ses calamités atroces, s'éloigne pour toujours de vos tranquilles retraites ; priez, car à ces heures où plus rien n'est respecté, et la vie amène de semblables malheurs, vous pourriez voir surgir à vos portes les fillettes qui se disent offensées par vous, devenues femmes, transformées en furies, en pétroleuses, vous demander compte de l'offense, et promener la dévastation dans vos asiles dont il ne resterait pas pierre sur pierre.

CAMILLE DESAUDRANS.

CARDINAL FIN-DE-SIÈCLE

Encore notre cardinal qui fait des siennes.
Nous lisons dans les journaux français la dépêche suivante :

Rome, 13 mai.

Le cardinal de Hohenlohe est parti pour Rome, où le Pape lui a enjoint de rester un mois, comme punition à cause de sa récente attitude. Le cardinal a obéi, mais il a permis hier que le banquet électoral en faveur du fils de M. Buccelli, à Tivoli, fût tenu dans sa villa.

Quand on sait que le Pape a adressé aux catholiques d'Italie une défense formelle de s'occuper des élections, on est en droit de dire que ce Monsieur de Hohenlohe est de plus en plus fin-de-siècle.

CURIEUX.

Vendredi dernier, Mgr Satolli, le délégué de sa Sainteté Léon XIII, poussé par les sympathies bien naturelles que tout homme de cœur ressent quand il rencontre ses compatriotes, s'est rendu à l'église du Sacré-Cœur, sise carré Nord, Boston, et là, il a rencontré les Italiens, ceux qui parlent la même langue que sa Grandeur, ont les mêmes usages, les mêmes coutumes et les mêmes aspirations.

La société italienne St-Louis alla quérir Mgr Satolli au palais archi-épiscopal de Mgr Williams. Une joyeuse fanfare, des drapeaux et d'autres oriflammes montraient bien la joie immense qui débordait du cœur de tous les fidèles italiens et leur attachement pour celui qui représentait la religion et la patrie absente sur le sol de la libre-Amérique.

Mgr Satolli était accompagné d'un clergé nombreux.

Une messe solennelle fut chantée par Sa Grandeur, ayant pour diacre et sous-diacre le prêtre italien et le prêtre portugais, qui ont charge de la desserte des congrégations de leurs compatriotes respectifs.

Mgr Satolli prêcha dans la langue italienne et fut écouté avec le plus grand recueillement. Il manifesta le plus grand plaisir de rencontrer ses compatriotes et il leur dit qu'il espérait les rencontrer avant de quitter Boston.

Après la messe, Mgr Satolli administra la confirmation à 420 enfants, garçons et filles.

Les cérémonies religieuses étant terminées, Mgr Satolli alla visiter les familles italiennes et il accepta de dîner avec elles.

Peut-on nier, après pareille réception, qu'il existe un lien de sympathie, une attraction inexplicable, qui attirent les hommes d'une même race et les font se rechercher. Bien aveugles ceux qui ne voient pas cela.

Après avoir lu ce rapport de la visite de Mgr Satolli à ses compatriotes de Boston, nous nous sommes demandé si c'était bien le même Mgr Satolli, le délégué apostolique, qui avait dernièrement écrit une lettre à nos frères de Danielsonville, leur enjoignant de se soumettre à leur Ordinaire et d'accepter un prêtre irlandais pour leur directeur spirituel.

Pourquoi Sa Grandeur oppose-t-elle donc avec tant d'énergie, le refus le plus formel à la demande légitime que lui font les malheureux Canadiens du Connecticut ?

N'avons-nous pas autant de droits que les autres éléments aux Etats-Unis, d'avoir un prêtre de notre nationalité ? Peut-on nous blâmer quand nous revendiquons ce droit, et la conduite, dans cette triste affaire,

de Mgr Satolli, n'est-elle pas de nature à nous faire douter de ses sentiments à l'égard de personnes vraiment catholiques et dont les ancêtres, en maintes occasions, ont versé leur sang pour faire triompher la religion du Christ ?

Certes, il nous est permis de supposer que nous sommes antipathiques à Sa Grandeur, le délégué apostolique : Sa sollicitude pour les autres éléments ; Italien, portugais, etc, et sa lettre en réponse à la demande de nos frères de Danielsonville en sont la preuve irréfutable.

Les nôtres sont regardés comme une quantité négligeable à Danielsonville, par Mgr Satolli, et leurs protestations ne valent pas la peine qu'on y fasse droit.

Cette théorie est probablement conforme à l'esprit chrétien, mais nous ne voyons pas le bien qui en résultera pour l'Eglise.

Puisque Mgr Satolli, a tant d'attachement pour ses nationaux et leur accorde des prêtres de leur nationalité, sans qu'ils aient besoin pour cela de se mutiner, pourquoi ne fait-il pas la même chose pour nos compatriotes de Danielsonville, en leur donnant pour pasteur des âmes un prêtre canadien ?

Aussi bien, c'est le vœu le plus ardent de ces fidèles, et ils sont disposés à soutenir de leur deniers l'église canadienne. Nous ne voyons donc pas pourquoi Mgr Satolli n'exaucerait pas ce vœu. Il est un proverbe :

" Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit," et Mgr Satolli devrait le mettre en pratique.

Si Sa Grandeur se trouvait dans le même cas que nos compatriotes du Connecticut, nous pensons que comme eux, il ferait tout en son pouvoir pour avoir justice, et nous l'approuverions.

Qu'il fasse donc son devoir en accordant à nos frères de Danielsonville, un prêtre de leur race.

La religion catholique n'y perdra rien.

OVIDE.

FEUILLETON

CARMEN

(Suite)

On s'oublie quand on parle de soi. Tous ces détails-là vous ennuient sans doute, j'ai bientôt fini. La vie que nous menions dura assez longtemps. Le Dancaire et moi nous nous étions associés quelques camarades plus sûrs que les premiers, et nous nous occupions de contrebande, et aussi parfois, il faut bien l'avouer, nous arrêtions sur la grande route, mais à la dernière extrémité, et lorsque nous ne pouvions faire autrement. D'ailleurs, nous ne maltraitions par les voyageurs, et nous nous bornions à leur prendre leur argent. Pendant quelques mois, je fus content de Carmen ; eile se tenait soit à Malaga, soit à Cordoue, soit à Grenade ; mais, sur un mot de moi, elle quittait tout, et venait me retrouver dans une venta isolée, ou même au bivouac. Une fois seulement, c'était à Malaga, elle me donna quelque inquiétude. Je sus qu'elle avait jeté son dévolu sur un négociant fort riche, avec lequel probablement elle se proposait la plaisanterie de Gibraltar. Malgré tout ce que le Dancaire put me dire pour m'arrêter, je partis, et j'entrai dans Malaga en plein jour. Je cherchai Carmen, et je l'immennai aussitôt. Nous

eûmes une verte explication. — Sais-tu, me dit-elle, que depuis que tu es mon rom tout de bon, je t'aime mieux que lorsque tu étais mon minchorro ? Je ne veux pas être tourmentée, ni surtout commandée. Ce que je veux, c'est être libre et faire ce qui me plaît. Prends garde de me pousser à bout. Si tu m'ennuies, je trouverai quelque bon garçon qui te fera comme tu as fait au borgne.

Le Dancaire nous raccommoda ; mais nous nous étions dit des choses qui nous restaient sur le cœur, et nous n'étions plus comme auparavant. Peu après, un malheur nous arriva. La troupe nous surprit. Le Dancaire fut tué, ainsi que deux de mes camarades ; deux autres furent pris. Moi, je fus grièvement blessé, et, sans mon bon cheval, je demeurais entre les mains des soldats. Exténué de fatigue, ayant une balle dans le corps, j'allai me cacher dans un bois avec le seul compagnon qui me restait. Je m'évanouis en descendant de cheval, et je crus que j'allais crever dans les broussailles comme un hèvre qui a reçu du plomb. Mon camarade me porta dans une grotte que nous connaissions, puis il alla chercher Carmen. Elle était à Grenade, et aussitôt elle accourut. Pendant quinze jours, elle ne me quitta pas d'un instant. Elle ne ferma pas l'œil ; elle me soigna avec une adresse et des attentions que jamais femme n'a eues pour l'homme le plus aimé. Dès que je pus me tenir sur mes jambes, elle me mena à Grenade dans le plus grand secret. Les bohémiennes trouvent partout des asiles sûrs, et je passai plus de six semaines dans une maison, à deux portes du corrègidor qui me cherchait. Plus d'une fois, regardant derrière un volet, je le vis passer. Enfin je me rétablis ; mais j'avais fait bien des réflexions sur mon lit de douleur, et je projetais de changer de vie. Je parlai à Carmen de quitter l'Espagne, et de chercher à vivre honnêtement dans le nouveau monde. Elle se moqua de moi. — Nous ne sommes pas faits pour planter des choux, dit-elle ; notre destin, à nous, c'est de vivre aux dépens des payollos. Tiens, j'ai arrangé une affaire avec Nathan-ben-Joseph de Gibraltar. Il a des cotonnades qui n'attendent que toi pour passer. Il sait que tu es vivant. Il compte sur toi. Que diraient nos correspondants de Gibraltar, si tu leur manquais de parole ? Je me laissai entraîner, et je repris mon vilain commerce.

Pendant que j'étais caché à Grenade, il y eut des courses de taureaux où Carmen alla. En revenant, elle parla beaucoup d'un picador très adroit nommé Lucas. Elle savait le nom de son cheval, et combien lui coûtait sa veste brodée. Je n'y fis pas attention. Juanito, le camarade qui m'était resté, me dit, quelques jours après, qu'il avait vu Carmen avec Lucas chez un marchand du Zacatin. Cela commença à m'alarmer. Je demandai à Carmen comment et pourquoi elle avait fait connaissance avec le picador. — C'est un garçon, me dit-elle, avec qui on peut faire une affaire. Rivière qui fait du bruit, a de l'eau ou des cailloux. Il a gagné 1,200 réaux aux courses. De deux choses l'une ou bien il faut avoir cet argent ; ou bien, comme c'est un bon cavalier et un gaillard de cœur, on peut l'enrôler dans notre bande. Un tel et un tel sont morts, tu as besoin de les remplacer. Prends-le avec toi.

— Je ne veux, répondis-je, ni de son argent, ni de sa personne, et je te défends de lui parler. — Prends gar-

de, me dit-elle ; lorsqu'on me défie de faire une chose, elle est bientôt faite ! Heureusement, le picador parti pour Malaga, et moi, je me mis en devoir de faire entrer les cotonnades du juif. J'eus fort à faire dans cette expédition-là, Carmen aussi, et j'oubliai Lucas ; peut-être aussi l'oublia-t-elle, pour le moment du moins. C'est vers ce temps, monsieur, que je vous rencontrai, d'abord près de Montilla, puis après à Cordoue. Je ne vous parlerai pas de notre dernière entrevue. Vous en savez peut-être plus long que moi. Carmen vous vola votre montre ; elle voulait encore votre argent, et surtout cette bague que je vois à votre doigt, et qui, dit-elle, est un anneau magique qu'il lui importait beaucoup de posséder. Nous eûmes une violente dispute, et je la frappai. Elle pâlit et pleura. C'était la première fois que je la voyais pleurer, et cela me fit un effet terrible. Je lui demandai pardon, mais elle me bouda pendant tout un jour, et quand je repartis pour Montilla, elle ne voulut pas m'embrasser. — J'avais le cœur gros, lorsque, trois jours après, elle vint me trouver riante et gaie comme pinson. Tout était oublié, et nous avions l'air d'amoureux de deux jours. Au moment de nous séparer, elle me dit : — Il y a une fête à Cordoue, je vais la voir, puis je saurai les gens qui s'en vont avec de l'argent, et je te le dirai. — Je la laissai partir. Seul, je pensai à cette fête et à ce changement d'humeur de Carmen. Il faut qu'elle se soit vengée déjà, me dis-je, puisqu'elle est revenue la première. — Un paysan me dit qu'il y avait des taureaux à Cordoue. Voilà mon sang qui bouillonne, et, comme un fou, je pars, et je vais à la place. On me montra Lucas, et, sur le banc contre la barrière, je reconnus Carmen. Il me suffit de la voir une minute pour être sûr de mon fait. Lucas, au premier taureau, fit le joli cœur, comme je l'avais prévu. Il arracha la cocarde du taureau et la porta à Carmen, qui s'en coiffa sur-le-champ. Le taureau se chargea de me venger. Lucas fut culbuté avec son cheval sur la poitrine, et le taureau par-dessus tous les deux. Je regardai Carmen, elle n'était déjà plus à sa place. Il m'était impossible de sortir de celle où j'étais, et je fus obligé d'attendre la fin des courses. Alors j'allai à la maison que vous connaissez, et je m'y tins coi toute la soirée et une partie de la nuit. Vers deux heures du matin, Carmen revint, et fut un peu surprise de me voir. — Viens avec moi, lui dis-je. — Eh bien ! dit-elle, partons ! — J'allai prendre mon cheval, je la mis en croupe, et nous marchâmes tout le reste de la nuit sans nous dire un seul mot. Nous nous arrêtâmes au jour dans une venta isolée, assez près d'un petit ermitage. Là je dis à Carmen :

— Écoute, j'oublie tout. Je ne te parlerai de rien ; mais jure-moi une chose : c'est que tu vas me suivre en Amérique, et que tu t'y tiendras tranquille.

— Non, dit-elle d'un ton boudeur, je ne veux pas aller en Amérique. Je me trouve bien ici.

— C'est parce que tu es près de Lucas ; mais songes-y bien, s'il guérit, ce ne sera pas pour faire de vieux os. Au reste, pourquoi m'en prendre à lui ? Je suis las de tuer tous tes amants ; c'est toi que je tuerai.

Elle me regarda fixement de son regard sauvage, et me dit :

— J'ai toujours pensé que tu me tuerais. La première fois que je t'ai vu, je venais de rencontrer un

prêtre à la porte de ma maison. Et cette nuit, en sortant de Cordoue, n'as-tu rien vu ! Un lièvre a traversé le chemin entre les pieds de ton cheval. C'est écrit.

— Carmencita, lui demandai-je, est-ce que tu ne m'aimes plus ?

Elle ne répondit rien. Elle était assise les jambes croisées sur une natte et faisait des traits par terre avec son doigt.

— Changeons de vie, Carmen, lui dis-je d'un ton suppliant. Allons vivre quelque part où nous ne serons jamais séparés. Tu sais que nous avons pas loin d'ici, sous un chêne, cent vingt onces enterrées... Puis, nous avons encore des fonds chez le juif Ben-Joseph.

Elle se mit à sourire et me dit :

— Moi d'abord, toi ensuite. Je sais bien que cela doit arriver ainsi.

— Réfléchis, repris-je ; je suis au bout de ma patience et de mon courage ; prends ton parti ou je prendrai le mien. — Je la quittai et j'allai me promener du côté de l'ermitage. Je trouvai l'ermite qui priait. J'attendis que sa prière fut finie ; j'aurais bien voulu prier, mais, je ne pouvais pas. Quand il se releva, j'allai à lui. — Mon père, lui dis-je, voulez-vous prier pour quelqu'un qui est en grand péril ?

— Je prie pour les affligés, dit-il.

— Pouvez-vous dire une messe pour une âme qui va peut-être paraître devant son Créateur ?

— Oui, répondit-il en me regardant fixement. — Et, comme il y avait dans mon air quelque chose d'étrange, il voulut me faire parler.

— Il me semble que je vous ai vu, dit-il.

— Je mis une piastre sur son banc. — Quand direz-vous la messe ? lui demandai-je.

— Dans une demi-heure. Le fils de l'aubergiste de là-bas va venir la servir. Dites-moi, jeune homme, n'avez-vous pas quelque chose sur la conscience qui vous tourmente ? voulez-vous écouter les conseils d'un chrétien ?

Je me sentais près de pleurer. Je lui dis que je reviendrais, et je me sauvai. J'allai me coucher sur l'herbe jusqu'à ce que j'entendisse la cloche. Alors je m'approchai, mais je restai en dehors de la chapelle. Quand la messe fut dite, je retournai à la venta. J'espérais presque que Carmen se serait enfuie ; elle aurait pu prendre mon cheval et se sauver... mais je la retrouvai. Elle ne voulait pas qu'on pût dire que je lui avais fait peur. Pendant mon absence, elle avait défait l'ourlet de sa robe pour en retirer le plomb. Maintenant elle était devant une table, regardant dans une terrine pleine d'eau le plomb qu'elle avait fait fondre, et qu'elle venait d'y jeter. Elle était si occupée de sa magie qu'elle ne s'aperçut pas d'abord de mon retour. Tantôt elle prenait un morceau de plomb et le tournait de tous les côtés d'un air triste, tantôt elle chantait quelqueune de ces chansons magiques où elles invoquent Marie Padilla la maîtresse de don Pedro, qui fut, dit-on, la *Bavi Crallisa*, ou la grande reine des bohémiens :

— Carmen, lui dis-je, voulez-vous venir avec moi ?

Elle se leva, jeta sa sébile, et mit sa mantille sur sa tête comme prête à partir. On m'amena mon cheval, elle monta en croupe et nous nous éloignâmes.

—Ainsi, lui dis-je, ma Carmen, après un bout de chemin, tu veux bien me suivre, n'est-ce pas ?

—Je te suis à la mort, oui, mais je ne vivrai plus avec toi.

Nous étions dans une gorge solitaire ; j'arrêtai mon cheval.—Est-ce ici ?—dit-elle, et d'un bond elle fut à terre. Elle ôta sa mantille, la jeta à ses pieds, et se tint immobile un poing sur la hanche, me regardant fixement.

—Tu veux me tuer, je le vois bien, dit-elle ; c'est écrit, mais tu ne me feras pas céder.

Je t'en prie, lui dis-je, sois raisonnable. Ecoute-moi ! tout le passé est oublié. Pourtant, tu le sais, c'est toi qui m'as perdu ; c'est pour toi que je suis devenu un voleur et un meurtrier. Carmen ! ma Carmen ! laisse-moi te sauver et me sauver avec toi.

—José, répondit-elle, tu me demandes l'impossible. Je ne t'aime plus ; toi, tu m'aimes encore, et c'est pour cela que tu veux me tuer. Je pourrais bien encore te faire quelque mensonge ; mais je ne veux pas m'en donner la peine. Tout est fini entre nous. Comme mon rom, tu as le droit de tuer ta romi ; mais Carmen sera toujours libre. Calli elle est née, calli elle mourra.

—Tu aimes dont Lucas ? lui demandai-je.

—Oui, je l'ai aimé, comme toi, un instant, moins que toi peut-être. A présent, je n'aime plus rien, et je me hais pour t'avoir aimé.

Je me jetai à ses pieds, je lui pris les mains, je les arrosai de mes larmes. Je lui rappelai tous les moments de bonheur que nous avions passés ensemble. Je lui offris de rester brigand pour lui plaire. Tout, mon-

sieur, tout, je lui offris tout, pourvu qu'elle voulût m'aimer encore !

—Elle me dit : — T'aimer encore, c'est impossible. Vivre avec toi, je ne le veux pas.— La fureur me possédait. Je tirai mon couteau. J'aurais voulu qu'elle eût peur et me demandât grâce, mais cette femme était un démon.

—Pour la dernière fois, m'écriai-je, veux-tu rester avec moi ?

—Non ! non ! dit-elle en frappant du pied, et elle tira de son doigt une bague que je lui avais donnée, et la jeta dans les broussailles.

Je la frappai deux fois. C'était le couteau du Borgne que j'avais pris, ayant cassé le mien. Elle tomba au second coup sans crier. Je crois encore voir son grand ceil noir me regarder fixement ; puis il devint trouble et se ferma. Je restai anéanti une bonne heure devant ce cadavre. Puis, je me rappelai que Carmen m'avait dit souvent qu'elle aimerait à être entermée dans un bois. Je lui creusai une fosse avec mon couteau, et je l'y déposai. Je cherchai longtemps sa bague, et je la trouvai à la fin. Je la mis dans la fosse auprès d'elle, avec une petite croix. Peut-être ai-je eu tort. Ensuite je montai sur mon cheval, je galopai jusqu'à Cordone, et au premier corps-de-garde je me fis connaître. J'ai dit que j'avais tué Carmen ; mais je n'ai pas voulu dire où était son corps. L'ermite était un saint homme. Il a prié pour elle ! Il a dit une messe pour son âme... Pauvre enfant ! Ce sont les *Calé* qui sont coupables pour l'avoir élevée ainsi.

PROSPER MERRIMEE

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

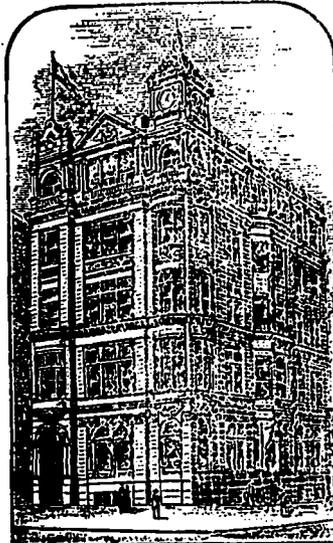
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOENSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents
De vous expliquer
Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.

HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.

MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant:—THOMAS DAVIDSON; Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral. Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 313.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desautiers, et publié par Aristide Filletroux au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS, AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W Horbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 1^{re} PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 316. Téléphone 2243.

EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.

4 REPRESENTATIONS Par Jour

2.15, 4.00, 8.00, 915 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES, DANSES, AROBATES, COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE

MERCIER SUR SON LIT de MORT

100 Figure de cire, Léon XIII.

NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.

Entrée du Théâtre - 10c.

Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,

221—RUE CRAIG—221

L.A. SAISON Journal illustré des Dames, le plus beau 25, rue de Lille, PARIS et le plus complet. Le seul au monde publiant 100 Gravures par n^o.

50 OUVRAGES
D'AGREMENT
divisés comme suit:
10 costumes à la mode
5 vêtements d'été
8 modèles de chapeaux
4 toilettes de nuit
29 corbeilles, bijoux
et patrons.

1^{re} L.A. SAISON public, en outre des chroniques de la MODE et des descriptions des gravures, un ravissant roman, très moral, illustré de beaux dessins dans le texte. No specimen gratis. — Abonnements:
3 mois..... 50c
6 "..... 90c

Agents à Montréal.....
L.S. JOS. BARRETT & FRERES,
1061 et 1066 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
BOITE 274.



POUR RELIER LES FASCIOULES "NAPOLEON"

Nous avons fait faire une étampo toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules seraient bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent qui irait le leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.